

**RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC
DANS SES ACTIVITÉS DE TRANSPORT ET
DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ À LA DEMANDE DE
RENSEIGNEMENTS N° 1 DE L'AHQ-ARQ**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE L'AHQ-ARQ À HQTD

BON DÉROULEMENT DU PRÉSENT DOSSIER

1. **Références** : (i) B-0008, page 4;
(ii) D-2020-055, dossier R-4100-2019, pages 11 et 19, paragraphes 38 et 79.

Préambule :

- (i) « Hydro-Québec tient également à souligner à la Régie et aux personnes intéressées l'importance d'assurer le bon déroulement du présent dossier puisqu'une décision est nécessaire aux fins de procéder au traitement des prochains dossiers tarifaires du Transporteur (2023 et 2024) et du Distributeur (2025-2026). » (Nous soulignons)
- (ii) « [38] **En conséquence, la Régie juge que la tenue d'une phase préalable au dossier tarifaire 2025-2026 doit être prévue par le Distributeur afin de s'assurer que les divers enjeux puissent faire l'objet d'un examen adéquat.** À l'heure actuelle, la Régie estime que cette phase préalable au dossier tarifaire 2025-2026 devra être déposée avant le dépôt de la preuve sur les revenus requis selon un calendrier à déterminer ultérieurement.

[...]

[79] Tel que mentionné dans ses commentaires généraux, la Régie privilégie la tenue d'une phase préalable pour traiter certains sujets avant le dépôt de la preuve relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année 2025-2026, afin d'assurer un traitement adéquat des divers enjeux de ce dossier tarifaire, selon un calendrier réglementaire réaliste. » (Nous soulignons)

Demandes :

- 1.1 Veuillez indiquer quand le Transporteur prévoit déposer le prochain dossier tarifaire (2023-2024) dont il est question à la référence (i).

Réponse :

- 1 **Cette série de questions dépassent le cadre d'examen du présent dossier.**
2 **Néanmoins, HQTD précisent qu'ils souhaitent disposer d'une décision finale**
3 **dans le présent dossier en amont du dépôt de demandes tarifaires, cette**
4 **décision finale constituant un intrant important à la préparation des demandes**
5 **tarifaires.**

Réponses à la demande de renseignements n° 1 de l'AHQ-ARQ

- 1.2 Veuillez indiquer quand le Distributeur prévoit déposer le prochain dossier tarifaire (2025-2026) dont il est question à la référence (i).

Réponse :

1 **Voir la réponse à la question 1.1.**

- 1.3 Veuillez indiquer quand le Distributeur prévoit déposer sa preuve dans le cadre de la « *phase préalable* » dont il est question à la référence (ii). Dans l'éventualité où le Distributeur ne prévoit pas de déposer une telle preuve avant le dépôt de la preuve relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année 2025-2026, tel que le privilège la Régie, veuillez justifier de ne pas le faire.

Réponse :

2 **Voir la réponse à la question 1.1.**

ORGANIGRAMME D'HYDRO-QUÉBEC

2. **Références :** (i) A-0006, page 15, paragraphe 51;
(ii) R-4162-2021, B-0017;
(iii) B-0012.

Préambule :

- (i) « [51] *Cependant, la Régie considère que le dépôt d'un organigramme présentant la nouvelle structure d'Hydro-Québec, Une Hydro, peut être utile à la compréhension de la MCC à l'étude au présent dossier. Par conséquent, la Régie demande à Hydro-Québec de déposer un organigramme détaillé³⁰ à jour au plus tard le 28 septembre 2023, à 12 h.* » (Nous soulignons)

La note no. 30 fait référence à l'organigramme présenté au dossier R-4162-2021, pièce B-0017.

- (ii) La pièce B-0017 fournit un organigramme d'Hydro-Québec au niveau de détail des chefs d'unité.
- (iii) La pièce B-0012 ne fournit pas un organigramme d'Hydro-Québec au niveau de détail des chefs d'unité mais seulement au niveau de détail des directeurs.

Demande :

- 2.1 Veuillez fournir une version révisée de la pièce B-0012 de la référence (iii) en fournissant, tel que demandé par la Régie à la référence (i), le même niveau de détail qui apparaît à la référence (ii), i. e. au niveau des chefs d'unité.

Réponses à la demande de renseignements n° 1 de l'AHQ-ARQ
Réponse :

- 1 Comme mentionné lors de la séance de travail du 4 octobre dernier, HQT D sont
2 d'avis que le niveau de détail de l'organigramme d'Hydro-Québec¹ déposé au
3 présent dossier est suffisant pour la bonne compréhension de la MCC adaptée.

COÛT COMPLET DES ACTIVITÉS DE SOUTIEN

3. Référence : B-0021, page 15, tableau 3.

Préambule :

«

TABLEAU 3 :
COÛT COMPLET DES PRODUITS ET SERVICES RENDUS PAR LES ACTIVITÉS DE SOUTIEN (M\$)

	Activités de soutien					Total
	Technologies numériques	Services partagés	Services corporatifs	Innovation	Construction	
Charges d'exploitation	939,0	1 001,2	717,9	125,6	58,7	2 842,4
Masse salariale	516,3	337,2	432,5	70,4	8,4	1 364,8
Salaires de base	345,6	218,7	287,9	49,2	5,6	906,9
Temps supplémentaire	8,5	13,6	4,6	0,3	0,2	27,2
Primes et revenus divers	13,7	9,6	17,7	0,8	0,1	41,9
Avantages sociaux	52,6	35,1	43,2	7,4	0,9	139,2
Charge de retraite	95,9	60,2	79,0	12,8	1,6	249,5
Autres charges directes	377,5	320,9	114,2	13,9	52,5	879,0
Dépenses de personnel et indemnités	2,6	5,3	6,2	-	0,2	14,3
Services externes	182,5	185,0	72,2	5,5	52,0	477,3
Stocks et autres	212,4	130,6	35,9	8,4	0,2	387,5
Charges des activités de soutien	176,4	387,9	172,4	44,1	4,4	785,1
Coûts capitalisés	(131,2)	(24,7)	(1,2)	(2,9)	(6,6)	(166,5)
Revenus externes	-	(16,8)	(2,8)	-	-	(19,6)
Autres charges	150,1	82,5	8,9	7,0	-	248,6
Achats d'électricité et combustibles	-	4,3	-	-	-	4,3
Amortissement	131,9	59,0	7,2	6,2	-	204,3
Taxes	0,2	9,8	0,0	0,5	-	10,5
Frais financiers	18,0	9,5	1,7	0,3	-	29,4
Coût complet des produits services rendus avant autres coûts	1 089,1	1 067,0	724,0	132,6	58,7	3 071,3
Autres coûts non répartis par activités de soutien						19,0
Coût complet des produits et services rendus						3 090,3

»

Demande :

- 3.1 Veuillez décrire ce qui se retrouve dans le montant de 19,0 M\$ de la ligne intitulée « *Autres coûts non répartis par activités de soutien* » du tableau de la référence et fournir la nature et la valeur des principaux éléments qui se retrouvent dans ce montant.

¹ HQT D-1, document 2 (B-0012).

Réponses à la demande de renseignements n° 1 de l’AHQ-ARQ

Réponse :

1 Ce montant inclut un montant de 9,6 M\$ associé à l’utilisation des actifs de
 2 télécommunications (circuits dédiés) par les activités de la chaîne de valeur et
 3 un montant de 9,4 M\$ en lien avec la facturation interne du support de proximité.

4. Référence : B-0021, page 18, tableau 6.

Préambule :

«

TABLEAU 6 :
 COÛT COMPLET DES ACTIVITÉS DE SOUTIEN RÉPARTIES PAR ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE DE VALEUR (M\$)

	Elaborer des stratégies	Planifier et prioriser	Concevoir et construire			Exploiter et commercialiser						Total dans les activités de la chaîne de valeur	
	Ventes à l'opération et développement de marchés	Gestion des approvisionnement en électricité	Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements	Conception et évolution de systèmes énergétiques et infrastructures	Expertise et soutien technique aux opérations	Expérience client et commercialisation	Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux	Service technique et intégration réseau	Opération et maintenance	Messagerie	Exploitation des réseaux autonomes		Autres activités non réglementées ¹⁾
Technologies numériques	16,6	0,3	1,8	30,9	33,7	148,7	122,4	7,2	218,1	18,1	8,8	2,2	496,3
Postes de travail	2,9	0,2	1,4	5,4	16,7	20,4	17,6	7,2	80,2	6,6	3,6	-	164,3
Télécommunications de réseau d'énergie	8,5	-	-	-	0,3	-	83,1	-	4,9	0,4	-	-	97,3
Produits d'exploitation	4,1	-	-	28,5	16,7	128,3	21,7	-	132,9	11,0	-	0,2	343,5
Services de développement	-	0,1	0,2	-	-	-	-	-	0,0	-	-	-	0,3
Services partagés	6,0	0,4	1,9	6,4	26,7	24,9	26,0	19,0	438,2	36,4	6,6	4,4	694,9
Immobilier	4,3	0,4	0,9	3,6	11,7	15,2	8,6	4,3	73,8	6,1	2,2	1,1	132,1
Transport	0,1	-	0,1	-	4,3	0,1	4,3	2,3	178,8	14,9	1,2	0,9	207,0
Alimentation et hébergement	-	-	0,1	0,1	3,8	0,4	6,1	0,1	50,9	4,2	0,1	0,8	66,6
Gestion du matériel	1,0	-	0,1	0,2	1,5	0,3	1,0	2,3	64,5	5,4	1,1	0,6	78,0
Service industriel	-	-	-	-	-	-	-	-	10,9	0,9	-	-	11,8
Soutien administratif	-	-	0,1	0,2	0,7	4,4	1,1	2,4	29,2	2,4	1,2	0,5	42,3
Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	10,3	-	-	-	10,3
Santé et sécurité au travail	0,6	-	0,3	1,2	3,7	4,6	3,9	1,6	17,8	1,6	0,8	0,6	36,4
Services corporatifs	10,2	0,3	2,7	7,4	31,2	38,9	16,8	8,8	147,8	11,6	4,6	6,0	294,9
Finances	0,4	0,2	0,3	1,4	20,8	5,6	3,6	2,0	26,3	2,2	1,0	0,7	64,6
Sécurité corporative	0,4	-	0,2	0,7	2,2	11,9	2,4	1,0	19,8	0,9	0,5	0,3	40,1
Talents et culture	0,9	0,1	0,4	1,5	5,9	15,2	7,3	4,0	72,5	6,0	2,0	1,2	116,9
Approvisionnement stratégique	0,4	-	0,1	0,7	0,4	1,2	0,1	0,8	8,2	0,7	0,4	2,4	15,4
Affaires juridiques et réglementaires	4,0	-	0,1	0,3	0,8	2,3	1,0	0,5	8,5	0,7	0,3	0,3	18,6
Planification stratégique	0,2	-	0,1	0,4	1,1	1,4	1,2	0,5	5,5	0,6	0,2	0,1	11,3
Gestion intégrée des Risques de l'entreprise et Valorisation des stratégies d'affaires	3,8	-	1,5	2,4	-	1,4	1,2	0,1	7,1	0,6	0,1	0,1	18,1
Innovation	6,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6,6
Construction	-	-	-	-	1,6	-	6,8	-	0,0	-	-	-	7,2
FACTURATION INTERNE DES SERVICES RENDUS AVANT AUTRES COÛTS	32,2	1,0	5,9	46,7	92,3	212,6	169,7	29,1	802,1	65,0	14,6	12,0	1 482,9
Autres coûts non répartis par activités de soutien	8,9	0,2	0,1	-	1,0	(1,2)	3,2	0,1	6,3	-	0,1	0,4	19,0
FACTURATION INTERNE DES SERVICES RENDUS AUX ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE DE VALEUR	41,2	1,2	6,0	46,7	93,3	211,3	172,9	29,2	808,3	65,0	14,7	12,4	1 502,2

Note 1 : Les autres activités non réglementées font l'objet d'une allocation directe.

»

Demandes :

4.1 Veuillez expliquer le montant négatif de (1,2) M\$ à la ligne « Autres coûts non répartis par activités de soutien » et à la colonne « Expérience client et commercialisation » du tableau de la référence.

Réponse :

4 Le montant négatif découle d'une situation qui est susceptible de se produire
 5 uniquement lors de l'établissement des prévisions et représente des
 6 ajustements intégrés dans celles-ci.

Réponses à la demande de renseignements n° 1 de l'AHQ-ARQ

- 4.2** Veuillez décrire les « *Autres activités non réglementées* » apparaissant au tableau de la référence et fournir des exemples des plus importantes activités qui composent ce poste.

Réponse :

1 **Les autres activités non réglementées sont principalement les activités de**
2 **production d'Hydro-Québec.**

- 4.3** Veuillez expliquer ce qu'Hydro-Québec entend par « *une allocation directe* » telle qu'elle apparaît à la note 1 de la référence et décrire comment ont été calculées les différentes valeurs de la colonne « *Autres activités non réglementées* » du tableau de la référence.

Réponse :

3 **La notion « allocation directe » signifie que les activités sont constituées**
4 **d'équipes de travail dédiées aux activités de transport, de distribution et autres**
5 **activités non réglementées de la Vue électrique. Par conséquent, leurs coûts**
6 **n'ont pas besoin de cheminer par le biais d'une clé de répartition vers la Vue**
7 **électrique.**

Réponses à la demande de renseignements n° 1 de l'AHQ-ARQ

QUANTIFICATION DES IMPACTS DE LA MCC ADAPTÉE SUR LES REVENUS REQUIS DU TRANSPORTEUR ET DU DISTRIBUTEUR

5. Référence : B-0021, page 32, tableau 16.

Préambule :

«

TABLEAU 16 :
COMPOSANTES DES REVENUS REQUIS DU TRANSPORTEUR AFFECTÉES PAR LA MCC ADAPTÉE (PA2022, EN M\$)

	Avant Une Hydro (1)	Après Une Hydro (2)	Références (3)	Écarts (4) = (2) - (1)
DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE	769,0	738,4		(30,6)
Charges d'exploitation¹	1 119,8	1 091,3	Section 3	(28,5)
Concevoir et construire	s.o.	165,8		
Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements		7,4		
Conception et évolution du système énergétique et des infrastructures		55,3		
Expertise et soutien technique aux opérations		103,1		
Exploiter et commercialiser	s.o.	818,1		
Conduite du réseau		222,2		
Opération et maintenance		595,9		
Facturation interne directe	s.o.	99,5		
Ajustements réglementaires	8,0	7,9		
Rendement sur les actifs utilisés par les activités de soutien	7,4	7,3	Sections 4.2.2 et 4.2.4	(0,1)
Coût des services passés	0,6	0,6		
Revenus de facturation interne⁴	(83,6)	(100,8)		(17,2)
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	(323,9)	(299,5)	Section 4.1.4	24,4
Frais corporatifs	56,7	47,4	Section 4.1	(9,3)
RENDEMENT SUR LA BASE DE TARIFICATION²	0,4	1,1	Section 4.2	0,7
Coût des capitaux empruntés	0,2	0,7		0,4
Coût des capitaux propres	0,2	0,5		0,3
REVENUS REQUIS DU SERVICE DE TRANSPORT	769,4	739,6		(29,8)
<i>Variation des revenus requis</i>				<i>-3,9%</i>
IMPACT SUR LA CHARGE LOCALE³	676,9	650,6		(26,2)

¹ Les charges d'exploitation et les revenus de facturation interne au plan d'affaires 2022 avant Une Hydro sont présentées à l'annexe 4.

² Encaisse réglementaire seulement

³ Selon la part de la charge locale autorisée 2022 versus les revenus requis autorisés 2022.

⁴ Dorénavant seuls les coûts afférents aux actifs sont sujets à une refacturation interne.

»

Demande :

5.1 Veuillez indiquer comment reconstituer la valeur de 1 091,3 M\$ pour les « Charges d'exploitation » de la colonne « Après Une Hydro » à partir de la Section 3, comme indiqué au tableau de la référence.

Réponse :

- 1 Comme indiqué au tableau 9 de la pièce HQTD-1, document 1 révisée (B-0021),
- 2 au niveau de la Vue électrique, les charges d'exploitation du Transporteur avant

Réponses à la demande de renseignements n° 1 de l'AHQ-ARQ

1 les ajustements réglementaires liés aux impacts corollaires de l'adaptation de
2 la MCC² s'élèvent à 1 083,4 M\$.

3 Pour atteindre le montant de 1 091,3 M\$, il faut ajouter les montants des
4 ajustements réglementaires relatifs au Transporteur qui totalisent 7,9 M\$,
5 présentés au tableau 16 de cette même pièce.

6. Référence : B-0021, page 33, tableau 17.

Préambule :

«

TABLEAU 17 :
COMPOSANTES DES REVENUS REQUIS DU DISTRIBUTEUR AFFECTÉES PAR LA MCC ADAPTÉE
(PA2022, EN M\$)

	Avant Une Hydro (1)	Après Une Hydro (2)	Références (3)	Écarts (4) = (2) - (1)
DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE	1 965,8	1 966,2		0,4
Charges d'exploitation¹	1 568,0	1 619,5	Section 3	51,5
Planifier et prioriser	s.o.	5,5		
Gestion des approvisionnements en électricité		5,5		
Concevoir et construire	s.o.	111,5		
Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements		3,4		
Conception et évolution du système énergétique et des infrastructures		44,8		
Expertise et soutien technique aux opérations		63,3		
Exploiter et commercialiser	s.o.	1 398,6		
Expérience client et service à la clientèle		525,7		
Conduite du réseau		49,6		
Services techniques et intégration au réseau de distribution		31,7		
Opération et maintenance		602,2		
Mesurage		103,2		
Exploitation des réseaux autonomes		86,2		
Facturation interne directe	s.o.	90,8		
Ajustements réglementaires	16,2	13,1		
Rendement sur les actifs utilisés par les activités de soutien	13,8	10,7	Sections 4.2.2 et 4.2.4	(3,1)
Rendement BRCC	1,2	1,2		
Coût des services passés	1,2	1,2		
Revenus de facturation interne³	(46,6)	(51,4)		(4,8)
Service de transport	676,9	650,6		(26,2)
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	(281,8)	(299,9)	Section 4.1.4	(18,1)
Frais corporatifs	49,3	47,4	Section 4.1	(1,9)
RENDEMENT SUR LA BASE DE TARIFICATION²	2,1	5,3	Section 4.2	3,2
Coût des capitaux empruntés	1,1	2,8		1,7
Coût des capitaux propres	1,0	2,5		1,5
REVENUS REQUIS DU SERVICE DE DISTRIBUTION	1 967,9	1 971,5		3,6
<i>Variation des revenus requis</i>				<i>0,2%</i>

¹ Les charges d'exploitation et les revenus de facturation interne au plan d'affaires 2022 avant Une Hydro sont présentées à l'annexe 4.

² Encaisse réglementaire seulement.

³ Dorénavant seuls les coûts afférents aux actifs sont sujets à une refacturation interne.

»

² HQT-1, document 1 révisé (B-0021), section 4, page 25.

Demande :

- 6.1** Veuillez indiquer comment reconstituer la valeur de 1 619,5 M\$ pour les « *Charges d'exploitation* » de la colonne « *Après Une Hydro* » à partir de la Section 3, comme indiqué au tableau de la référence.

Réponse :

- 1 **Comme indiqué au tableau 9 de la pièce HQTD-1, document 1 révisée ([B-0021](#)),**
2 **au niveau de la Vue électrique, les charges d'exploitation du Distributeur avant**
3 **les ajustements réglementaires liés aux impacts corollaires de l'adaptation de**
4 **la MCC³ totalisent 1 606,4 M\$.**
- 5 **Pour atteindre le montant de 1 619,5 M\$, il faut ajouter les montants des**
6 **ajustements réglementaires relatifs au Distributeur qui totalisent 13,1 M\$,**
7 **présentés au tableau 17 de cette même pièce.**

³ HQTD-1, document 1 révisé ([B-0021](#)), section 4, page 25.

Réponses à la demande de renseignements n° 1 de l'AHQ-ARQ

7. Référence : B-0021, page 81, tableau A4-1.

Préambule :

«

TABLEAU A4-1 :
CHARGES D'EXPLOITATION ET FACTURATION INTERNE ÉMISE AU PLAN D'AFFAIRES 2022 AVANT
« UNE HYDRO » (M\$)

	Transporteur	Distributeur
Charges d'exploitation	1 119,8	1 568,0
Charges brutes directes	747,9	1 180,9
Masse salariale	546,7	734,8
Salaires de base	339,8	448,9
Temps supplémentaire	31,4	62,1
Primes et revenus divers	29,4	32,2
Régime de rémunération incitative selon la performance	3,8	4,2
Autres	25,6	28,0
Avantages sociaux	146,0	191,6
Coût de retraite	94,8	123,9
Autres avantages sociaux	51,2	67,7
Autres charges directes	201,2	502,7
Dépenses de personnel et indemnités	11,9	17,4
Services externes	97,1	228,5
Maitrise de la végétation	-	102,1
Autres	-	126,4
Dépense de mauvaises créances	-	89,0
Stock, achats de biens, ressources financières, locations et autres	92,2	167,7
Récupération de coûts	-	(56,6)
Charges de services partagés	540,2	804,9
Technologies de l'information et des communications	229,1	304,8
Centre de services partagés	117,9	287,9
Unités corporatives	104,0	159,1
Production	25,1	2,2
Distribution / Transporteur	13,0	4,8
Équipement	17,5	4,8
Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ)	33,6	41,4
Coût de retraite non réparti par produits	-	-
Coûts capitalisés	(168,3)	(417,8)
Prestations de travail	(161,8)	(374,3)
Gestion de matériel	(6,5)	(43,5)
Facturation interne émise	(83,6)	(46,6)
Actifs de télécommunications	(48,0)	-
Services de téléconduite	(16,7)	-
Bureau de conformité	(0,9)	-
Exploitation des installations	(1,9)	-
Formation PNE	(0,8)	-
Maintenance et services spécialisés	(9,5)	-
Location d'attaches et de conduits	-	(2,8)
Refacturation d'espaces	(5,8)	(39,9)
Mesurage et autres services	-	(3,9)

»

Demande :

7.1 Veuillez fournir un tableau selon le même format que le tableau de la référence mais pour le scénario APRÈS « UNE HYDRO ».

Réponse :

- 1 **HQTD ne peuvent donner suite à cette demande. En effet, comme expliqué à la**
- 2 **section 3 de la pièce HQTD-1, document 1 révisée ([B-0021](#)), les clés de**

1 répartition s’appliquent sur le coût complet des activités de la chaîne de valeur
 2 pour établir les charges d’exploitation de la Vue électrique, et non sur chaque
 3 nature de dépenses. Par conséquent, il n’est pas possible de produire le tableau
 4 demandé pour le scénario Après « Une Hydro ».

5 Voir également la réponse à la question 2.5 de la demande de renseignements
 6 n° 1 de la FCEI à la pièce HQT-D-2, document 4.

DESCRIPTION ET CLÉS DE RÉPARTITION DES ACTIVITÉS DE SOUTIEN

8. Référence : B-0021, page 44, tableau A2-1.

Préambule :

«

**TABLEAU A2-1 :
 CLÉ DE RÉPARTITION – POSTES DE TRAVAIL**

Activité de soutien	Produit et service	Clé de répartition
Technologies numériques	Postes de travail	Nombre d'ETC

»

Demande :

8.1 Veuillez indiquer si Hydro-Québec connaît le coût du Produit et service des Postes de travail apparaissant à la référence pour chacune des unités administratives et pour chacune des activités et sous-activités de la chaîne de valeur. Dans l’affirmative, veuillez fournir un tel coût pour chacune des activités et sous-activités de la chaîne de valeur. Dans la négative, veuillez justifier l’absence d’une telle information détaillée.

Réponse :

7 **Le nombre d’ETC est disponible seulement au niveau des activités de la chaîne**
 8 **de valeur et de soutien et non au niveau des produits et services des activités**
 9 **de soutien et des sous-activités de la chaîne de valeur, comme par le passé**
 10 **pour les charges de Services partagés. En effet, HQT-D rappellent que dans la**
 11 **méthode « Avant Une Hydro », les ETC étaient aussi disponibles seulement**
 12 **pour établir le coût complet des charges de Services partagés, mais pas au**
 13 **niveau des produits et services.**

Réponses à la demande de renseignements n° 1 de l'AHQ-ARQ

9. **Références :** (i) B-0021, page 45, ligne 20, à page 46, ligne 7;
(ii) B-0014, page 11, tableau R-2.1A.

Préambule :

- (i) « *Le produit, dans sa nouvelle mouture, permet d'associer les coûts propres à l'exploitation du réseau d'énergie en considérant les différents sites de l'entreprise. Les nouveaux outils déployés permettent désormais de mesurer la bande passante affectée à chaque site de l'entreprise, que ce soit pour un poste de transformation, une centrale, un site administratif ou un centre de traitement de données. Cette technologie rend disponible une information qui permet une allocation des coûts plus précise et à moindre effort.*

Clé de répartition

La clé de répartition qui a été définie pour ce nouveau produit repose sur la capacité des bandes passantes, exprimée en mégabits par seconde (Mbps), par site du réseau de télécommunication. La capacité de la bande passante est une mesure empirique, répliquable et facile à déterminer.

Ainsi, les charges reliées au produit seront redistribuées en fonction de l'utilisation des infrastructures technologiques par l'entremise de l'utilisation de la bande passante pour chacun des sites desservis. » (Nous soulignons)

- (ii) Le tableau R-2.1A montre une capacité totale de bande passante de 202 372 Mbps pour les activités de la chaîne de valeur.

Demande :

- 9.1 Veuillez confirmer la compréhension de l'AHQ-ARQ, basée sur la référence (i), selon laquelle Hydro-Québec connaît la capacité de bande passante affectée à chaque site de l'entreprise. Dans l'affirmative, veuillez ventiler la bande passante de 202 372 Mbps mentionnée à la référence (ii) sur les catégories suivantes de sites : production, transport, distribution, sites administratifs, centres de traitement de données et autres sites. Dans la négative, veuillez expliquer pourquoi Hydro-Québec ne peut pas fournir l'information ainsi ventilée.

Réponse :

- 1 **HQTD le confirment. Dans l'entreprise, plus de 700 sites sont répertoriés.**
2 **Chaque site n'est pas nécessairement dédié aux activités de transport, de**
3 **distribution et autres activités non réglementées, mais bien à une activité de la**
4 **chaîne de valeur ou de soutien. La répartition demandée n'est donc pas**
5 **réalisable. Au même titre que lorsque la clé de répartition est l'ETC, il n'y a pas**
6 **de ventilation détaillée par unité ou par équipe ou portion d'équipe pour une**
7 **activité donnée.**

Réponses à la demande de renseignements n° 1 de l’AHQ-ARQ

10. **Références :** (i) B-0021, page 52, tableau A2-9;
(ii) B-0014, page 12, tableau R-2.1B.

Préambule :

(i) «

TABLEAU A2-9 :
CLÉ DE RÉPARTITION – SERVICE INDUSTRIEL

Activité de soutien	Produit et service	Clé de répartition
Services partagés	Service industriel	Attribution directe

»

- (ii) Le tableau R-2.1B montre un coût complet total de 11,9 M\$ pour le Service industriel.

Demande :

- 10.1** Veuillez indiquer si Hydro-Québec est en mesure de faire l’attribution directe des coûts du Service industriel dont il est question à la référence (i), pour chaque fonction, soit production, transport, distribution et autres. Dans l’affirmative, veuillez ventiler le montant de 11,9 M\$ apparaissant à la référence (ii) pour chacune de telles fonctions. Dans la négative, veuillez expliquer pourquoi Hydro-Québec ne peut pas fournir l’information ainsi ventilée.

Réponse :

1 **HQTD précisent que l’attribution directe peut se faire soit à une activité de la**
2 **chaîne de valeur, soit à une activité de soutien ou directement à la vue**
3 **électrique, mais pas les trois en même temps. Dans le cas du Service industriel,**
4 **l’attribution est en fonction des heures et des coûts attribuables aux besoins**
5 **requis pour compléter les travaux de maintenance sur le réseau, soit**
6 **directement aux activités de la chaîne de valeur « Opérations et maintenance »**
7 **(10,9 M\$) et « Mesurage » (0,9 M\$). Par conséquent, il n’est pas possible de**
8 **fournir la ventilation des coûts selon la Vue électrique.**

9 **Voir également la réponse à la question 5.1 de la demande de renseignements**
10 **n° 1 de la FCEI à la pièce HQTD-2, document 4.**

Réponses à la demande de renseignements n° 1 de l’AHQ-ARQ

11. **Références** : (i) B-0021, page 54, tableau A2-11;
(ii) B-0014, page 12, tableau R-2.1B.

Préambule :

(i) «

**TABLEAU A2-11 :
CLÉ DE RÉPARTITION – ENVIRONNEMENT**

Activité de soutien	Produit et service	Clé de répartition
Services partagés	Environnement	Coûts estimés

»

- (ii) Le tableau R-2.1B montre un coût complet total de 10,3 M\$ pour le Service Environnement.

Demande :

- 11.1 Veuillez indiquer si Hydro-Québec est en mesure de faire l’attribution directe des coûts estimés du Service Environnement industriel dont il est question à la référence (i), pour chaque fonction, soit production, transport, distribution et autres. Dans l’affirmative, veuillez ventiler le montant de 10,3 M\$ apparaissant à la référence (ii) pour chacune de telles fonctions. Dans la négative, veuillez expliquer pourquoi Hydro-Québec ne peut pas fournir l’information ainsi ventilée.

Réponse :

1 **Comme indiqué au tableau R-12.1 de la demande de renseignements n° 2 de la**
2 **Régie à la pièce HQT-D-2, document 1.3, le coût complet de l’activité**
3 **« Environnement » est de 30,1 M\$. Ce montant chemine par facturation interne**
4 **directe à la Vue électrique. Cette facturation interne directe est possible dans**
5 **ce cas puisqu’elle est associée à des travaux effectués sur des actifs**
6 **spécifiques du Transporteur, du Distributeur et des activités non réglementées.**

7 **Pour ce qui est du montant de 10,3 M\$ (référence (ii)), il chemine dans un**
8 **premier temps vers les activités de la chaîne de valeur et est incorporé aux**
9 **coûts complets de ces activités. Par la suite, il chemine vers la Vue électrique**
10 **selon les clés de répartition identifiées dans chaque activité de la chaîne de**
11 **valeur. Par conséquent, la répartition de ce montant dans la Vue électrique n’est**
12 **pas disponible.**

Réponses à la demande de renseignements n° 1 de l’AHQ-ARQ

12. **Références** : (i) B-0021, page 57, tableau A2-14;
(ii) B-0014, page 12, tableau R-2.1B.

Préambule :

(i) «

TABLEAU A2-14 :
CLÉ DE RÉPARTITION – TALENTS ET CULTURE

Activité de soutien	Produit et service	Clé de répartition
Services corporatifs	Talents et culture	Nombre d'ETC

»

- (ii) Le tableau R-2.1B montre un coût complet total de 44,7 M\$ pour le Service « *Talents et culture* » à la ligne « *Nombre d'ETC* » et 72,2 M\$ à la ligne « *Attribution directe* ».

Demandes :

- 12.1 Veuillez concilier l’information de la référence (i) selon laquelle le service Talents et culture n’a qu’une seule clé de répartition, soit le « *Nombre d'ETC* », et la référence (ii) qui montre des montants pour deux clés de répartition. Veuillez décrire les services offerts par le coût de 72,2 M\$ apparaissant à la référence (ii).

Réponse :

1 **Les affirmations des références (i) et (ii) sont toutes deux exactes.**

2 **Tout d’abord, en réponse à la question 2.1 de la demande de renseignements**

3 **n° 1 de la Régie à la pièce HQT-D-2, document 1.1⁴, HQT-D indiquaient que la clé**

4 **« Attribution directe » qui n’avait pas été présentée pour certains produits ou**

5 **services, notamment pour Talents et culture, avait été ajoutée aux produits et**

6 **services présentés aux tableaux R-2.1A et R-2.1B, lorsque requis.**

7 **Par ailleurs, comme décrit à la section 3.2 de l’annexe 2 de la pièce HQT-D-1,**

8 **document 1 révisée (B-0021), le service Talents et culture a, parmi ses**

9 **responsabilités, la formation et le développement des compétences. Les coûts**

10 **associés à cette responsabilité s’élèvent à 72,2 M\$ et sont attribués directement**

11 **aux utilisateurs, soit aux activités de la chaîne de valeur ou de soutien. Le coût**

12 **des autres responsabilités du service Talents et culture totalise 44,7 M\$, lequel**

13 **chemine dans l’organisation en fonction du nombre d’ETC.**

⁴ HQT-D-2, document 1.1 (B-0014), page 10.

Réponses à la demande de renseignements n° 1 de l’AHQ-ARQ

12.2 Veuillez indiquer si Hydro-Québec est en mesure de faire l’attribution directe du coût de 72,2 M\$ du service Talents et culture dont il est question à la référence (ii), pour chaque fonction, soit production, transport, distribution et autres. Dans l’affirmative, veuillez ventiler ce montant de 72,2 M\$ pour chacune de telles fonctions. Dans la négative, veuillez expliquer pourquoi Hydro-Québec ne peut pas fournir l’information ainsi ventilée.

Réponse :

1 **Comme mentionné en réponse à la question 10.1, l’attribution directe peut se**
 2 **faire, soit à une activité de la chaîne de valeur ou de soutien ou directement à**
 3 **la Vue électrique, mais pas via les trois en même temps.**
 4 **Dans le cas présent, l’attribution est effectuée en fonction des utilisateurs de**
 5 **ce service dans les activités de la chaîne de valeur ou de soutien. Par**
 6 **conséquent, il n’est pas possible de fournir la ventilation des coûts selon la Vue**
 7 **électrique.**

13. Références : (i) B-0021, page 58, tableau A2-16;
 (ii) B-0014, page 12, tableau R-2.1B.

Préambule :

(i) «

TABLEAU A2-16 :
CLÉ DE RÉPARTITION – AFFAIRES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Activité de soutien	Produit et service	Clé de répartition
Services corporatifs	Affaires juridiques et réglementaires	Attribution directe

»

(ii) Le tableau R-2.1B montre un coût complet total de 18,6 M\$ pour le Service Affaires juridiques et réglementaire.

Demande :

13.1 Veuillez indiquer si Hydro-Québec est en mesure de faire l’attribution directe des coûts du Service Affaires juridiques et réglementaire industriel dont il est question à la référence (i), pour chaque fonction, soit production, transport, distribution et autres. Dans l’affirmative, veuillez ventiler le montant de 18,6 M\$ apparaissant à la référence (ii) pour chacune de telles fonctions. Dans la négative, veuillez expliquer pourquoi Hydro-Québec ne peut pas fournir l’information ainsi ventilée.

Réponse :

1 **Comme indiqué en réponse à la question 10.1, il n'est pas possible de fournir**
2 **la ventilation du montant de 18,6 M\$ associé au service Affaires juridiques et**
3 **réglementaires selon la Vue électrique, puisque ce montant fait l'objet d'une**
4 **attribution directe vers les activités de la chaîne de valeur.**

- 14. Références :** (i) B-0021, page 57, lignes 3 à 5;
(ii) B-0014, page 11, tableau R-2.1A.

Préambule :

- (i) *« Le service Sécurité corporative a comme principale responsabilité de veiller au respect de l'ensemble des mesures visant à assurer la protection du personnel et des tiers, de même que la sécurité des installations et des actifs d'Hydro-Québec. » (Nous soulignons)*
- (ii) Le tableau R-2.1A montre un total de 58,95 % à la ligne « *Nombre d'ETC et niveau de sécurité* » du service Sécurité corporative.

Demandes :

- 14.1** Veuillez confirmer la compréhension de l'AHQ-ARQ, basée sur la référence (i), selon laquelle Hydro-Québec connaît les efforts de sécurité corporative affectés à chaque installation et actif de l'entreprise. Dans l'affirmative, veuillez ventiler le pourcentage total de 58,95 % mentionné à la référence (ii) sur les catégories suivantes de sites : production, transport, distribution et autres. Dans la négative, veuillez expliquer pourquoi Hydro-Québec ne peut pas fournir l'information ainsi ventilée.

Réponse :

5 **HQTD précisent qu'il n'y a eu aucun changement dans la MCC pour le service**
6 **de Sécurité corporative. Cela étant dit, par souci de clarté, HQTD ajoutent ce**
7 **qui suit.**

8 **D'une part, une partie des coûts de Sécurité corporative est affectée à quelques**
9 **installations et actifs stratégiques de l'entreprise, laquelle est attribuée**
10 **directement vers les activités de la chaîne de valeur qui consomment ce**
11 **service. Cependant, cette information est sensible et ne peut être divulguée.**

12 **D'autre part, le service de Sécurité corporative est également utilisé pour**
13 **protéger les personnes, les actifs, les revenus, l'intégrité et la réputation de**
14 **l'entreprise. Les coûts associés à ces dernières responsabilités cheminent en**
15 **fonction du nombre d'ETC.**

Réponses à la demande de renseignements n° 1 de l'AHQ-ARQ

14.2 Veuillez décrire la méthode de calcul et les intrants servant au calcul des pourcentages apparaissant à la référence (ii) à la ligne « Nombre d'ETC et niveau de sécurité » du service Sécurité corporative.

Réponse :

1 Voir la réponse à la question 14.1.

15. Références : (i) B-0014, page 11, tableau R-2.1A;
(ii) B-0012.

Préambule :

(i) «

TABLEAU R-2.1A
DONNÉES DE BASE (VOLUMÉTRIE) UTILISÉES POUR LA RÉPARTITION DES PRODUITS ET SERVICES DES ACTIVITÉS DE SOUTIEN PAR ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE DE VALEUR

	Elaborer des stratégies		Planifier et prioriser		Concevoir et construire				Exploiter et commercialiser					Total dans les activités de la chaîne de valeur
	Ventes et développement de membres	Question des approvisionnement en électricité	Question des actifs et planification de portefeuille d'investissements	Conception et exécution de systèmes énergétiques et infrastructures	Opérations et soutien technique aux opérations	Expérience client et commercialisation	Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux	Services techniques et intégration réseaux	Opération et maintenance	Messagerie	Duplication des réseaux existants	Autres activités non réglementées		
Technologies numériques														
Postes de travail														
Nombre d'ETC	195	12	96	365	1 130	1 384	1 195	487	5 431	449	245	140	11 128	
Télécommunications de réseau d'énergie														
Capacité de bande passante en Mbps	17 699	-	-	-	682	-	172 527	1	10 213	850	-	-	202 372	
Produits d'exploitation														
Proportion du nombre de services de technologies numériques utilisés	653	-	-	4 545	2 665	20 450	3 453	-	21 190	1 759	-	27	54 742	
Services de développement														
Coûts par projet (attribution directe ¹)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Services partagés														
Immobilier														
Nombre de mètres carrés	10 723	-	-	386	2 629	802	3 282	452	151 632	12 524	227	87	182 734	
Nombre d'effectifs desservis	161	36	86	327	1 030	1 393	727	389	2 937	244	195	102	7 627	
Attribution directe ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Transport														
Nombre de passagers par miles parcourus	27 183	-	64 948	20 801	1 758 774	54 381	1 645 867	26 835	13 218 189	1 100 568	13 485	51 422	17 962 456	
Nombre de véhicules	3	-	8	-	294	7	328	488	33 222	2 766	245	181	37 538	
Attribution directe ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Alimentation et hébergement														
Nombre de nuitées	-	-	79	-	6 136	-	10 135	-	86 251	7 182	-	1 315	111 056	
Attribution directe ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Gestion du matériel														
Nombre de transactions-magasin	7 610	-	485	1 831	10 920	2 448	7 744	16 987	484 823	40 343	8 936	4 905	985 913	
Attribution directe ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Service industriel														
Attribution directe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Soutien administratif														
Pourcentage d'effort par personne	-	-	-	0,50%	1,24%	-	2,38%	-	5,09%	63,24%	5,26%	2,66%	90,47%	
Attribution directe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Environnement														
Coûts estimés (attribution directe ¹)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Santé et sécurité au travail														
Nombre d'ETC	195	12	96	365	1 130	1 384	1 195	487	5 431	449	245	140	11 128	
Attribution directe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Services corporatifs														
Finances														
Pourcentage d'effort par personne en fonction des activités	0,38%	0,17%	0,29%	1,18%	18,02%	4,83%	3,12%	1,73%	22,76%	1,88%	0,87%	0,59%	55,80%	
Attribution directe ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sécurité corporative														
Nombre d'ETC et niveau de sécurité	0,73%	0,05%	0,36%	1,37%	4,24%	5,19%	4,48%	1,83%	37,57%	1,68%	0,92%	0,53%	58,95%	
Attribution directe ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Talents et culture														
Nombre d'ETC	195	12	96	365	1 130	1 384	1 195	487	5 431	449	245	140	11 128	
Attribution directe ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Approvisionnement stratégique														
Dollars d'engagement	25 499 278 \$	487 128 \$	7 335 439 \$	43 643 025 \$	21 544 930 \$	70 112 099 \$	3 702 011 \$	46 480 454 \$	479 550 701 \$	38 979 033 \$	23 357 048 \$	140 373 114 \$	901 043 921 \$	
Attribution directe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Planification stratégique														
Nombre d'ETC	195	12	96	365	1 130	1 384	1 195	487	5 431	449	245	140	11 128	
Attribution directe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Gestion intégrée des risques de l'entreprise et Valorisation des stratégies d'affaires														
Pourcentage d'effort par personne	20,39%	-	1,01%	14,09%	-	8,05%	6,87%	0,62%	4,68%	0,38%	0,31%	0,45%	55,88%	
Attribution directe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Innovation														
Nombre d'heures (attribution directe ¹)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Construction														
Attribution directe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

1: Ajout de la 08 «Attribution directe», afin d'attribuer et de faciliter l'analyse et la compréhension des données financières.

»

(ii) La pièce B-0012 présente l'organigramme d'Hydro-Québec au niveau des directeurs.

Réponses à la demande de renseignements n° 1 de l’AHQ-ARQ

Demande :

15.1 Veuillez fournir une répartition des 11 128 ETC apparaissant au tableau de la référence (i) sur les différentes directions de l’entreprise en utilisant l’organigramme de la référence (ii).

Réponse :

1 **HQTD rappellent que les ETC ont toujours servi de clé de répartition pour faire**
 2 **cheminer les coûts des fournisseurs internes. Le niveau de détail demandé n’a**
 3 **historiquement jamais été requis ni utile et ne l’est toujours pas dans le cadre du**
 4 **présent dossier.**

5 **Par ailleurs, la comptabilité par activités n’a pas pour objet de faire un**
 6 **rapprochement entre la structure des activités de la chaîne de valeur et les**
 7 **organigrammes, puisqu’au sein même d’une unité, les ETC peuvent réaliser**
 8 **différentes activités.**

COÛT COMPLET DES ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE DE VALEUR RÉPARTIES DANS LA VUE ÉLECTRIQUE PAR SOUS-ACTIVITÉS

16. Références : (i) B-0014, page 5, tableau R-1.1;
 (ii) B-0012.

Préambule :

(i) «

TABLEAU R-1.1
COÛT COMPLET DES ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE DE VALEUR RÉPARTIES DANS LA VUE ÉLECTRIQUE PAR SOUS-ACTIVITÉS (M\$)

	Clés de répartition	Activités de soutien	Chaîne de valeur	Coûts complets	Vue électrique			
					Transport	Distribution	Non réglementé	Total
Élaborer des stratégies		41,2	64,8	106,0	-	-	106,0	106,0
Ventes à l'exportation et développement de marchés	Attribution directe	41,2	64,8	106,0	-	-	106,0	106,0
Planifier et prioriser		1,2	4,3	5,5	-	5,5	-	5,5
Gestion des approvisionnements en électricité	Attribution directe	1,2	4,3	5,5	-	5,5	-	5,5
Concevoir et construire		145,9	297,2	413,2	165,8	111,5	135,8	413,2
Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements	Valeur nette des immobilisations corporelles en exploitation	6,0	14,6	20,6	7,4	3,4	9,8	20,6
Conception et évolution du système énergétique et infrastructures	Attribution directe	46,7	62,3	109,0	55,3	44,8	9,0	109,0
	Heures projet				13,1	8,9	-	22,0
	Attribution directe				42,2	35,9	9,0	87,1
Expertise et soutien technique aux opérations	Valeur nette des immobilisations corporelles en exploitation	93,3	190,3	283,5	103,1	63,3	117,1	283,5
Expertise	Valeur des coûts de maintenance aux charges				60,4	27,5	79,7	167,5
Soutien technique en maintenance					42,7	35,9	37,4	116,0
Exploiter et commercialiser		1 313,8	1 653,6	2 967,5	818,1	1 398,6	750,8	2 967,4
Expérience client et commercialisation		211,3	338,7	550,0	-	525,7	24,4	550,0
Commercialisation	Attribution directe				-	200,8	-	200,8
Expérience client	Attribution directe				-	298,6	-	298,6
Efficacité énergétique	Attribution directe				-	21,0	-	21,0
Mobilité	Attribution directe				-	5,2	24,4	29,6
Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux		172,9	229,9	402,8	222,2	49,6	131,0	402,8
Conformité et fiabilité	Nombre de normes et exigences				18,3	0,7	5,4	24,4
Conduite du réseau	Points BDD pondérés				203,9	48,9	126,7	379,5
Service technique et intégration réseau	Attribution directe	29,2	2,5	31,7	-	31,7	-	31,7
Opération et maintenance		808,3	907,1	1 715,5	595,9	602,2	517,4	1 715,5
Maintenance directe	Attribution directe				397,8	273,7	375,1	1 046,6
Support opération et maintenance	Heures de réalisation des travaux				146,9	191,0	138,7	476,7
Maîtrise de la végétation					51,2	137,4	3,8	192,2
	Attribution directe				39,1	105,0	2,8	146,7
	Dollars de contrats de végétation				12,1	32,4	1,0	45,5
Mesurage	Attribution directe	65,0	38,2	103,2	-	103,2	-	103,2
Exploitation des réseaux autonomes	Attribution directe	14,7	71,6	86,2	-	86,2	-	86,2
Autres activités non réglementées	Attribution directe	12,4	65,6	78,0	-	-	78,0	78,0
Total		1 502,2	1 989,9	3 492,1	983,9	1 515,6	992,6	3 492,1
(+) Facturation interne directe		282,3	-	282,3	99,5	90,8	92,1	282,3
Total		1 784,5	1 989,9	3 774,4	1 083,4	1 606,4	1 084,7	3 774,4

»

- (ii) La pièce B-0012 présente l'organigramme d'Hydro-Québec au niveau des directeurs.

Demandes :

- 16.1** Pour les sous-activités « *Conception et évolution du système énergétique et infrastructures* » et « *Maintenance directe* » montrées à la référence (i), veuillez indiquer, à l'aide de l'organigramme de la référence (ii), dans quelles directions se retrouvent les ressources qui font l'objet d'attribution directe pour chacune de ces deux sous-activités.

Réponse :

1 **Pour la sous-activité « Conception et évolution du système énergétique et**
2 **infrastructures » ce sont les coûts associés à toutes les directions, à**
3 **l'exception des directions Évolution de la conduite du système énergétique et**
4 **Bureau projet soutien à l'exécution des projets technologiques, qui font l'objet**
5 **d'attribution directe.**

6 **Pour la « Maintenance directe », les coûts des directions principales Opérations**
7 **et maintenance Centre, Ouest et Nord sous la vice-présidence Opérations et**
8 **maintenance font l'objet d'attribution directe.**

- 16.2** Pour les sous-activités « *Conception et évolution du système énergétique et infrastructures* » et « *Maintenance directe* » montrées à la référence (i), veuillez indiquer, à l'aide de l'organigramme fourni en réponse à la demande 2.1 plus haut, dans quelles unités (niveau de chef) se retrouvent les ressources qui font l'objet d'attribution directe pour chacune de ces sous-activités.

Réponse :

9 **HQTD estiment que le niveau de détail demandé n'est ni pertinent ni utile à**
10 **l'étude du présent dossier. Par ailleurs, voir les réponses aux questions 2.1 et**
11 **16.1.**

- 17. Référence :** B-0014, page 7, tableau R-1.2.

Préambule :

«

Réponses à la demande de renseignements n° 1 de l’AHQ-ARQ

TABLEAU R-1.2
DONNÉES DE BASE (VOLUMÉTRIE) UTILISÉES POUR LA RÉPARTITION VERS LA VUE ÉLECTRIQUE DES ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE DE VALEUR ET DE LEURS SOUS-ACTIVITÉS

	Clés de répartition	Unité de mesure	Vue électrique - Volumétrie des clés de répartition			
			Transport	Distribution	Non réglementées	Total
Élaborer des stratégies Ventes à l'exportation et développement de marchés	Attribution directe	s.o.				
Planifier et prioriser Gestion des approvisionnements en électricité	Attribution directe	s.o.				
Concevoir et construire Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements Conception et évolution du système énergétique et infrastructures Conception et évolution du système énergétique et infrastructures	Valeur nettes des immobilisations corporelles en exploitation	G\$	22	10	29	61
	Heures projet Attribution directe	Hres	42 555	28 863	-	71 418
Expertise et soutien technique aux opérations Expertise Soutien technique en maintenance	Valeur nettes des immobilisations corporelles en exploitation	G\$	22	10	29	61
	Valeur des coûts de maintenance aux charges	M\$	445	374	390	1 209
Exploiter et commercialiser Expérience client et commercialisation Commercialisation Expérience client Efficacité énergétique Mobilité Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux Conformité et fiabilité Conduite du réseau Service technique et intégration réseau Opération et maintenance Maintenance directe Support opération et maintenance Maîtrise de la végétation Mesurage Exploitation des réseaux autonomes Autres activités non réglementées	Attribution directe	s.o.				
	Attribution directe	s.o.				
	Attribution directe	s.o.				
	Attribution directe	s.o.				
	Nombre de normes et exigences	Nbre	470	18	137	625
	Points BDD pondérés	%	54%	13%	33%	100%
	Attribution directe	s.o.				
	Attribution directe	s.o.				
	Heures de réalisation des travaux	Hres	1 844 281	1 800 213	1 636 141	5 280 635
	Attribution directe	s.o.				
	Dollars de contrats de végétation	M\$	39,1	105,0	2,6	146,7
	Attribution directe	s.o.				
	Attribution directe	s.o.				

»

Demandes :

17.1 Veuillez confirmer (ou infirmer avec explications) la compréhension de l’AHQ-ARQ selon laquelle la « *Volumétrie des clés de répartition* » qui apparaît au tableau de la référence représente des prévisions du Plan d’affaires 2022.

Réponse :

1 **La volumétrie des clés de répartition utilisée est la donnée disponible au**
 2 **moment de l’élaboration du Plan d’affaires 2022, soit une prévision de la**
 3 **volumétrie lorsqu’estimable ou la donnée réelle disponible associée à cette clé**
 4 **de répartition.**

17.2 Pour chacune des deux sous-activités « *Soutien technique en maintenance* » et « *Support opération et maintenance* » montrées à la référence, veuillez fournir un historique annuel sur les cinq dernières années de la volumétrie présentée au tableau R-1.2.

Réponse :

5 **HQTD sont d’avis qu’un historique de cinq ans de la volumétrie présentée au**
 6 **tableau R-1.2 ne permettrait pas l’appréciation des clés de répartition. Voir la**
 7 **réponse à la question 10.3 de la demande de renseignements n° 1 de l’AQCI-**
 8 **CIFQ à la pièce HQTD-2, document 3.**